

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9874**

Intitulé

Architecte logiciel-développeur / développeuse d'applications

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ecole des technologies numériques appliquées (ETNA) Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'architecte logiciel conçoit, produit et assure la maintenance des applications destinées au système d'information de l'entreprise. Il crée et fait évoluer le schéma technique d'une application ou d'un site web.

L'architecte logiciel analyse les besoins. Il définit et conçoit des solutions techniques. Il organise planifie et met en œuvre des services ou produits Internet pour des clients internes ou externes.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Activités principales :

Rédiger un cahier des charges :

Ø Définition, analyse et traduction techniques des besoins,

Ø Conception de l'architecture et choix technologiques,

Ø Structuration des bases de données,

Ø Participation aux calculs de bande passante,

Ø Dimensionnement des serveurs et gestion des relations avec l'hébergeur.

Ø Développement et réalisation des applications pour les prototypes.

Mettre en œuvre, concevoir et développer des applications dans un langage informatique :

Ø Développement et réalisation des applications pour les modules,

Ø Développement des framework,

Ø Mise en production.

Veiller au respect de règles précises dans la réalisation de tests et recettes :

Ø Vérification du développement correct des fonctionnalités demandées,

Ø Mise en place et utilisation de tests unitaires,

Ø Mise en œuvre des tests de charge pour vérifier la robustesse de l'architecture,

Ø Intégration et déploiement auprès des utilisateurs.

Ajuster la solution informatique aux évolutions de l'entreprise et apporter un soutien aux utilisateurs :

Ø Mise en production et Intégration / déploiement auprès des utilisateurs,

Ø Maintenance évolutive et corrective,

Ø Veille technologique permettant de suivre les évolutions technologiques, les tester et vérifier la pérennité des solutions existantes.

Communiquer dans une langue autre que native.

Ø Principalement l'anglais,

Ø Notice technique et langage informatique sont plus souvent en anglais et cela ne doit pas être un frein.

Encadrer, gérer, manager une équipe.

Ø Implémenter au sein des équipes des solutions et architectures techniques définies,

Ø Superviser le bon usage des framework lors de la réalisation du codage des développeurs,

Ø Vérifier que les fonctionnalités demandées ont été développées correctement.

Les activités de l'architecte logiciel peuvent varier en fonction des conditions d'exercice et de sa spécialisation. En effet, il peut intervenir dans des secteurs très pointus dans lesquels des compétences techniques particulières peuvent être demandées.

Plusieurs facteurs peuvent faire évoluer ce métier et notamment le fait que les clients ont des exigences croissantes en terme de fonctionnalités et de réactivités ce qui implique qu'ils doivent intégrer de nouvelles compétences en terme de développement de framework ou de calcul de performances.

De plus, le web devenant une composante de l'ensemble des applications de l'entreprise, les problématiques de l'architecture web se rapprochent de plus en plus de celles des architectures systèmes d'information de l'entreprise.

Le (la) titulaire est capable de :

La certification professionnelle atteste des compétences et des capacités acquises par les candidats, permet de :

Ø Prendre en charge la demande du client.

Ø Identifier les besoins des utilisateurs.

Ø Analyser le fonctionnement et la structure de l'entreprise, en tenant compte de l'existant dans le système d'information de cette dernière

(audit).

Ø Proposer une solution adaptée et détaillée dans un Cahier des Charges qu'il aura rédigé.

Ø Développement de la solution retenue.

Ø Mise en œuvre une démarche projet en définissant des priorités, en hiérarchisant les difficultés, en cherchant et en sélectionnant les intervenants, pour respecter les aspects techniques, les délais et budget présentés dans le cahier des charges.

Ø Supervision de la réalisation des travaux, en coordonnant l'équipe de développement pour réaliser la programmation d'une application dans un langage informatique approprié.

Ø Coordination de l'ensemble des interventions concernant les tests du programme réalisé, pour réceptionner le travail commandé.

Ø Veille du respect des règles de bon fonctionnement du programme développé, en relation avec l'administrateur réseau, pour assurer auprès des usagers la disponibilité de l'application.

Ø Maintenance corrective et évolutive mise en place par une procédure de veille au vu de l'évolution des besoins de l'entreprise.

Ø Identification de l'intérêt de nouveaux développements technologiques permettant des réajustements, en formant les utilisateurs, en rédigeant les manuels d'utilisation, pour garantir la disponibilité et la qualité des applications informatiques qui sont en exploitation.

Ø Mobilisation de ses compétences linguistiques pour travailler dans un environnement international en utilisant les supports de communications appropriés, selon les différents contextes.

Ø Compréhension des documentations techniques rédigées, le plus souvent en langue anglaise.

Il organise et encadre un service technique incluant des personnes de niveau équivalent et inférieur afin de mettre en œuvre et maintenir une infrastructure informatique :

Ø Mise en place des permanences techniques afin de veiller au bon fonctionnement des infrastructures en fonction du calendrier et de la charge de leur utilisation.

Ø Mise en place plusieurs niveaux de compétences afin de router les demandes de façon appropriées.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Pour une grande majorité les entreprises employeurs sont celles qui développent du logiciel embarqué.

L'architecte logiciel, développeur d'applications peut être employé dans des entreprises de toutes tailles :

- Société de service en ingénierie informatique (SSII),
- Editeur de logiciel,
- Cabinet de conseil en informatique,
- Agence de communication.

Il peut travailler d'une part en régie au sein des équipes du client, d'autre part au forfait mandaté pour la réalisation d'une mission spécifique qui prend fin à la livraison du projet.

L'architecte logiciel est responsable de la création du modèle d'architecture logicielle.

Parmi les principales fonctions, nous trouvons :

- Architecte Web
- Ingénieur d'étude et développement informatique
- Consultant : technique ou fonctionnel
- Chef de projet : technique web, ou informatique ou encore fonctionnel web.
- Responsable qualité méthodes informatique

Puis leur carrière peut évoluer vers les postes suivants :

- Directeur de projet web
- Directeur de projet informatique
- Directeur des études informatiques
- Directeur technique informatique

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

L'accès à la certification est ouvert aux DUT et BTS informatiques validés, ou une licence Informatique.

Le principe même de la pédagogie par projet est basé pour une grande part sur des preuves du « savoir faire ». Cela nous amène à faire une distinction entre l'évaluation des connaissances et l'évaluation des capacités professionnelles.

L'évaluation des connaissances :

Elle a lieu tout au long de la formation et est assurée à la fin des modules, par les enseignants responsables des cours. (partiels, QCM, devoirs sur table...)

Ces évaluations visent à vérifier le niveau d'acquisition de connaissances et leur utilisation.

L'évaluation des compétences professionnelles :

Le système d'évaluation est basé à 90% sur des mises en situation réelles ou reconstituées, et s'appuie sur divers types de productions qui nécessitent leur mobilisation.

Chaque matière donne lieu à une évaluation selon des modalités propres à chacune d'elles :

contrôle classique de connaissances, mini-projet, mémoire avec soutenance (période en Entreprise, projet d'études...). Chaque évaluation conduit à une notation.

Validité des composants acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Trois personnalités extérieures représentatives du secteur, assistées de la Direction de l'école (études et Pédagogie)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Trois personnalités extérieures représentatives du secteur, assistées de la Direction de l'école (études et Pédagogie)
En contrat de professionnalisation	X	Trois personnalités extérieures représentatives du secteur, assistées de la Direction de l'école (études et Pédagogie)
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Trois personnalités extérieures représentatives du secteur, assistées de la Direction de l'école (études et Pédagogie)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Le Royal Melbourne Institute of Technology (RMIT) et l'Université de STEVENS aux USA donnent lieu à un transfert de crédit au bénéfice des étudiants de l'ETNA, s'ils veulent continuer des études de 3 ^{ème} cycle dans ces établissements	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Architecte logiciel, développeur d'application, avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 05 août 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Architecte logiciel - Développeur(euse) d'applications" avec effet au 25 juillet 2017, jusqu'au 05 août 2020.

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau I, sous l'intitulé "Architecte logiciel-développeur(euse) d'application" avec effet au 22 juillet 2015, jusqu'au 25 juillet 2017.

Pour plus d'informations

Statistiques :

50/60 étudiants par promotion

Autres sources d'information :

www.etna-alternance.net

Lieu(x) de certification :

Ecole des technologies numériques appliquées (ETNA) : Île-de-France - Val-de-Marne (94) [Ivry Sur Seine]

ETNA

7 rue Maurice Grandcoing

94200 Ivry Sur Seine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ETNA - 7 rue Maurice Grandcoing - 94200 Ivry Sur Seine

A compter de septembre 2017 :

EPITECH - 24, rue Pasteur - 94270 Le Kremlin Bicêtre

EPITECH - 85, rue du Jardin Public - 33000 Bordeaux

EPITECH - 5-9, rue du Palais Rihour - 59000 Lille

EPITECH - 156, rue Paul Bert - 69003 Lyon

EPITECH - 21, rue Mires - 13002 Marseille

EPITECH - 3, place Paul Bec - 34000 Montpellier
EPITECH - 80, rue Saint Georges - 54000 Nancy
EPITECH - 5, rue d'Alger - 44100 Nantes
EPITECH - 13, rue St François de Paule - 06300 Nice
EPITECH - 19-22 boulevard Saint Conwoïon - 35000 Rennes
EPITECH - 4, rue du Dôme - 67000 Strasbourg
EPITECH - 40 boulevard de la Marquette - 31000 Toulouse
EPITECH - 234, chemin de la Pente Sassy - 97440 Saint André
IONIS X - 2 rue des quatre fils - 75003 Paris

Historique de la certification :